

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DE LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion extraordinaire le mardi 13 mai 2025, à 17 h 30, via Teams.

Commissaires présents :

M. Joe Ortona, président
M. James Kromida, vice-président – via TEAMS
M^{me} Maria Corsi, commissaire – via TEAMS
M^{me} Chelsea Craig, commissaire – via TEAMS
M. Julien Feldman, commissaire – via TEAMS
M^{me} Jessica Houde-Woytiuk, commissaire parent
M^{me} Paula Kilian, commissaire
M^{me} Julie Kristoff, commissaire parent – via TEAMS
M. Pietro Mercuri, commissaire – via TEAMS
M^{me} Sharon Nelson, commissaire – via TEAMS
M^{me} Susan Perera, commissaire
M. Mario Pietrangelo, commissaire – via TEAMS
M^{me} Merika Ramundo, commissaire parent – via TEAMS
M^{me} Jennifer Rutt, commissaire parent – via TEAMS
M^{me} Paola Samuel, commissaire

Commissaires non présents :

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général
M^{me} Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation
M^e Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration
M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M. Jimmy Giannacopoulos, directeur de secteur, ouest
M^{me} Darlene Kehyayan, directrice de secteur, est
M^{me} Angela Spagnolo, directrice de secteur, SEAFP
M. Mario Cardin, directeur, Ressources matérielles
M^{me} Sandra Léveillé, directrice, Organisation scolaire
M^{me} Livia Nassivera, directrice, Services financiers
M^{me} Diana Nguyen, directrice adjointe, Ressources matérielles
M^{me} Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves
M^{me} Marilyn Ramlakhan, directrice adjointe, Ressources humaines
M^{me} Anna Sanalidro, directrice, Services éducatifs
M^e Magdalena Sokol, directrice, Services juridiques
M. Charalambos Thomas, directeur, Services des technologies de l'information
M^{me} Angela Vaudry, directrice adjointe, Ressources humaines
M^{me} Ann Watson, directrice, Ressources humaines
M^{me} Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<p><u>Reconnaissance du territoire</u></p> <p>Nous tenons/je tiens à souligner que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka*. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtiá:ke*, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres.</p> <p>En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada; • à célébrer les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations; • à écouter et amplifier les voix des peuples autochtones; • et à nouer des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales. <p>Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.</p>
2.	<p><u>Avis de réunion extraordinaire</u></p> <p>Il est confirmé par M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale, qu'un avis de convocation à la présente réunion extraordinaire a été donné.</p>
3.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée. (M^{me} Paola Samuel absente lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 25-05-13-3</u></p>
4.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, lit et répond aux questions de M. Chris Eustace concernant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise à jour sur le rapport de la CSEM/l'ACSAQ et les recommandations qui en découlent en lien avec la conférence CARE ➤ Salaire du président
5.	<p><u>Organigramme administratif révisé de la CSEM 2025-2026 – Pour consultation</u></p> <p>ATTENDU QUE le Service des ressources humaines a présenté les propositions de dotation en personnel pour 2025-2026 lors de la réunion du comité élargi des ressources humaines qui s'est tenue le 1^{er} mai 2025;</p> <p>ATTENDU QUE les propositions de dotation en personnel citées ci-dessous comportaient deux (2) abolitions et deux (2) ajouts permanents proposés au plan d'effectifs du personnel cadre, entraînant une révision de l'organigramme administratif de la CSEM pour 2025-2026;</p> <p>ATTENDU QUE la proposition d'abolir, au plan d'effectifs, deux postes de gestionnaire de classe 5 aux Ressources matérielles (gestionnaire de classe 5 – Énergie, et gestionnaire de classe 5 – Environnement, santé et sécurité) a été présentée au comité élargi des ressources humaines;</p>

ATTENDU QUE la proposition d'ajouter, au plan d'effectifs du personnel cadre, un (1) poste de gestionnaire de classe 5 aux Ressources matérielles – Régisseur des services de l'entretien (actuellement un projet spécial) et un (1) poste de coordonnateur de classe 7 aux Ressources matérielles – Énergie, santé, sécurité et environnement, a été présentée au comité élargi des ressources humaines;

ATTENDU QUE les propositions susmentionnées doivent être transmises aux fins de consultation officielle aux groupes suivants : le comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC/CRR), l'Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM), l'Association of Education Montreal Board Administrators (AEMBA), l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), le comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM);

ATTENDU QUE la date de fin de la consultation auprès des comités et associations susmentionnés sera de TRENTE (30) jours suivant la date de la présente réunion du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les révisions proposées à l'organigramme administratif de la CSEM pour 2025-2026 soient transmises, aux fins de consultation, au comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC/CRR), à l'Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM), à l'Association of Education Montreal Board Administrators (AEMBA), à l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), au comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM), et que les résultats de la consultation soient acheminés à Nathalie Lauzière, secrétaire générale de la CSEM, au plus tard le 12 juin 2025, conformément à la documentation soumise lors de la réunion.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 25-05-13-5

6. Plan de dotation, mutations de personnel et incidences budgétaires pour 2025-2026

6.1 Professionnels (SPPMEM)

ATTENDU QUE la clause 5-6.03 de la convention collective du personnel professionnel (CPNCA – CSQ (SPPMEM) 2023-2028) stipule que, au plus tard le 15 mai de chaque exercice financier, la commission scolaire doit consulter le comité des relations de travail au sujet de l'adoption d'un plan d'effectifs en prévision du prochain exercice financier;

ATTENDU QUE le syndicat concerné a été consulté;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SHARON NELSON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le plan d'effectifs du personnel professionnel de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année 2025-2026 soit approuvé, conformément à la documentation soumise à la réunion du 13 mai 2025.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 25-05-13-6.1

6.2 Personnel de soutien manuel (FTQ – conciergerie et cafétérias)

ATTENDU QUE le conseil des commissaires doit adopter annuellement le plan d'effectifs du personnel de soutien manuel;

ATTENDU QUE la clause 7-3.06 de la convention collective S11 UES/FTQ (2023-2028) prévoit que la commission scolaire doit, au plus tard 45 jours avant le 1^{er} juillet de chaque exercice financier, aviser le comité des relations de travail de l'abolition de postes au plan d'effectifs;

ATTENDU QUE le syndicat concerné a été informé du projet de plan d'effectifs pour 2025-2026;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le plan d'effectifs du personnel de soutien manuel (conciergerie et cafétérias) de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2025-2026 soit approuvé, conformément à la documentation soumise à la réunion du 13 mai 2025.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 25-05-13-6.2

6.3 Personnel de soutien administratif et technique (APPA)

ATTENDU QUE la clause 7-3.07 de la convention collective S18 FEESP – CSN (2023-2028) stipule que, au plus tard le 15 mai de chaque exercice financier, la commission scolaire doit adopter un plan d'effectifs en prévision du prochain exercice financier;

ATTENDU QU'au plus tard le 1^{er} mai de chaque exercice financier et au moins sept (7) jours précédant l'adoption du plan d'effectifs, la commission scolaire doit soumettre au syndicat un projet de plan d'effectifs aux fins de consultation;

ATTENDU QUE le syndicat concerné a été consulté;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME PAOLA SAMUEL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le plan d'effectifs du personnel de soutien administratif et technique de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2025-2026 soit approuvé, conformément à la documentation soumise à la réunion du 13 mai 2025.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 25-05-13-6.3

7. EAFP – Demande d'autorisations permanentes d'offrir des programmes en formation professionnelle – Pâtisserie de restauration contemporaine 5842 et Assistance technique en pharmacie 5894

ATTENDU QUE la Commission scolaire English-Montréal (CSEM), par l'entremise de son Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (EAFP), souhaite accroître ses autorisations permanentes en formation professionnelle;

ATTENDU QUE le Service de l'EAFP offre, depuis l'année scolaire 2012-2013, le programme d'études professionnelles Assistance technique en pharmacie, en vertu d'une autorisation provisoire;

ATTENDU QUE le Service de l'EAFP offre, depuis l'année scolaire 2013-2014, le programme d'études professionnelles Pâtisserie de restauration contemporaine, en vertu d'une autorisation provisoire;

ATTENDU QUE, le 20 février 2025, la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle de l'île de Montréal (TRÉAFP) a adopté une résolution en faveur des demandes de la CSEM relatives aux autorisations permanentes d'offrir les programmes Pâtisserie de restauration contemporaine 5842 et Assistance technique en pharmacie 5894;

ATTENDU QUE, le 13 mars 2025, l'Association provinciale des directeurs des services de l'éducation permanente, secteur anglophone (PROCEDE) a adopté une résolution en faveur des demandes de la CSEM relatives aux autorisations permanentes d'offrir les programmes Pâtisserie de restauration contemporaine 5842 et Assistance technique en pharmacie 5894;

ATTENDU QUE, le 20 mars 2025, la table du Conseil de la formation professionnelle de langue anglaise (ELVEC) a adopté une résolution en faveur des demandes de la CSEM relatives aux autorisations permanentes d'offrir les programmes Pâtisserie de restauration contemporaine 5842 et Assistance technique en pharmacie 5894;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JESSICA HOUDE-WOYTIUK ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Commission scolaire English-Montréal demande l'octroi d'autorisations permanentes d'offrir les programmes Pâtisserie de restauration contemporaine 5842 et Assistance technique en pharmacie 5894.

IL EST DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la directrice régionale du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (EAFP) ou le directeur général, ou les directeurs généraux adjoints soient autorisés à signer au nom de la Commission scolaire English-Montréal les formulaires de demande d'autorisation provisoire ou permanente en formation professionnelle, du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 25-05-13-7

8. Mise en place d'un programme de service de garde B.A.S.E. (*Before and After School Enriched*) – École primaire Roslyn

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de l'école primaire Roslyn a demandé la mise en place d'un programme de service de garde subventionné par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ);

ATTENDU QUE ledit conseil d'établissement a adopté une résolution le 29 avril 2025 afin que la CSEM offre le programme de service de garde B.A.S.E. (*Before and After School Enriched*) à l'école primaire Roslyn;

ATTENDU QUE l'article 256 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que « à la demande d'un conseil d'établissement d'une école, la commission scolaire doit, selon les modalités d'organisation convenues avec le conseil d'établissement, assurer, dans les locaux attribués à l'école ou, lorsque l'école ne dispose pas de locaux adéquats, dans d'autres locaux, des services de garde pour les élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire »;

ATTENDU QUE l'administration de la CSEM appuie la demande du conseil d'établissement de l'école primaire Roslyn;

ATTENDU QU'un programme de service de garde B.A.S.E. sera en activité à l'école primaire Roslyn pour l'année scolaire 2025-2026, à compter de septembre 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME PAULA KILIAN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil approuve le programme de service de garde B.A.S.E. subventionné par le ministère de l'Éducation (MEQ) à l'école primaire Roslyn, conformément aux politiques de la commission scolaire, à la *Loi sur l'instruction publique* et aux règles budgétaires du MEQ.

IL EST DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QU'une copie de la présente résolution soit transmise au conseil d'établissement de l'école primaire Roslyn ainsi qu'au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 25-05-13-8

9. Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SUSAN PERERA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 17 h 41.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 25-05-13-9

Signé à Montréal, _____

M. Joe Ortona, président

M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale